

Les activités en plein air au Québec : participation et contributions économiques

VOLUME 4 NUMÉRO 11 – MAI 2007

Par Marc-André Lavigne, Observatoire québécois du loisir et Julie Beaumont,
Laboratoire en loisir et vie communautaire

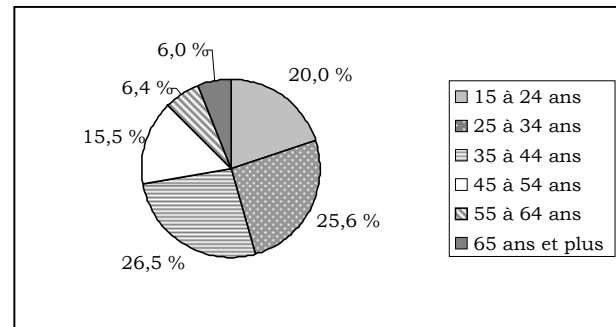
Quel est le profil des Québécois pratiquant des activités en plein air? La recension des statistiques québécoises sur ce sujet, dans le présent bulletin de l'Observatoire, permet d'affirmer qu'environ 2,4 millions de Québécois de plus de 15 ans pratiquent ces activités. Les jeunes sont les plus actifs. Parmi les activités les plus populaires, on retrouve la randonnée pédestre en nature et l'observation de la nature. Enfin, on estime que les retombées économiques de ces activités de loisir oscillent, selon les diverses études, entre 1,3 et 3 milliards de dollars par année.

A. Portrait des adeptes

Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune publiait en 2004 une étude sur l'impact de la pratique d'activités en plein air au Québec qui brosse le portrait le plus complet, à ce jour, des adeptes québécois de ces activités.

Les résultats obtenus confirment que le profil «grano» ou marginal, souvent associé à la pratique d'activités en plein air, ne tient pas la route. On estime le nombre d'adeptes d'activités en plein air¹ au Québec à près de 2,4 millions, ce qui représente près du tiers de la population québécoise. Aussi populaires chez les hommes (51,4 %) que chez les femmes (48,6 %), les activités en plein air sont pratiquées par une clientèle jeune² : près de la moitié de la clientèle est âgée de moins de 35 ans et 72 % ont entre 15 et 44 ans (figure 1).

Figure 1.
Répartition des adeptes en plein air
selon leur âge.



En moyenne, ces adeptes consacrent chaque année 15,5 jours à leurs activités de loisir. L'an dernier, tous les adeptes réunis, cumulaient 36,4 millions de jours en plein air.

C'est de loin sur la Côte-Nord que les adeptes sont les plus actifs, avec une moyenne de 25,2 jours d'activités. Suivent ensuite les adeptes du Saguenay-Lac-Saint-Jean (22,4 jours), de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (22,0), des Laurentides (19,1) et de l'Outaouais (18,3). À l'autre bout du spectre, les adeptes qui consacrent en moyenne moins de jours aux activités en plein air sont du Nord-du-Québec (11,6), de Chaudière-Appalaches (12,5), de Montréal (12,9), de Lanaudière (13,2) et du Centre-du-Québec (13,4). Les données pour les autres régions avoisinent la moyenne québécoise.

¹ Dans cette étude, «adepte» inclut toute personne ayant pratiqué à au moins une occasion une activité en plein air. Le Ministère inclut dans cette définition «les activités pratiquées en nature, tels la randonnée pédestre, le camping, le canotage, le kayak, la motoneige, etc.» Ceci exclut la chasse, la pêche et l'observation d'intérêt faunique. Contrairement aux auteurs des sources citées, les auteurs de ce bulletin font une distinction entre les activités en plein air (activités pratiquées en pleine nature) et les activités de plein air (activités privilégiant un contact direct avec la nature, ce qui exclut donc certaines activités motorisées ou de prélèvement).

² L'étude exclut les jeunes de moins de 15 ans.

B. La pratique d'activités en plein air

Les statistiques sur la pratique d'activités de plein air au Québec sont loin de faire légion. Comme aucune étude au Québec ne s'attarde spécifiquement à ce domaine, les statistiques sont puisées d'études plus larges où l'on fait rarement la distinction entre la pratique intérieure et la pratique en pleine nature. C'est le cas, par exemple, du patinage et de l'escalade.

Une récente enquête fait exception. *L'Enquête québécoise sur les activités physiques, sportives et de loisir* (ÉQAPSL), réalisée par l'Institut de la statistique du Québec en 2006, à la demande du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, recense la participation à certaines activités pratiquées en pleine nature. Dans le tableau 1, elle met en comparaison le pourcentage de Québécois de plus de 15 ans ayant pratiqué au moins une fois l'activité et, parmi ce même groupe, le pourcentage des adeptes l'ayant fait 10 fois et plus.

Tableau 1.

Proportion de Québécois pratiquant certaines activités en plein air, au moins une fois, et 10 fois et plus parmi les pratiquants. (ISQ, 2006)

	Au moins une fois (%)	10 fois et + parmi les pratiquants (%)
Randonnée pédestre en nature	49,2	58,3
Observation de la nature	41,4	68,3
Camping ³	34,6	37,0
Sports nautiques à rames	27,4	28,8
Ski alpin	13,8	45,0
Ski de fond	11,5	43,0
Vélo de montagne en sentier	6,6	54,7
Plongée sous-marine	5,1	19,8 ⁴

³ Inclut également le caravaning.

⁴ Dû au faible échantillonnage de cette statistique, la donnée doit être interprétée avec précaution.

La randonnée pédestre en nature

La randonnée pédestre en nature est, parmi les sept activités recensées dans l'étude, celle ayant le plus de pratiquants. Près d'un Québécois sur deux âgé de plus de 15 ans (49,2 %) s'y adonne, dans une plus grande proportion les 25-44 ans (56,8 %) et les 45-64 ans (52,7 %). La pratique de la randonnée pédestre est plus élevée chez les personnes ayant un revenu familial de plus de 50 000\$.

Cette activité est pratiquée régulièrement par ses adeptes. Une proportion de 58,3 % des personnes faisant de la randonnée pédestre en nature en font 10 fois et plus par année. Les 65 ans et plus (70,5 %) et les 45-64 ans (70,2 %) sont les adeptes les plus constants. L'enquête révèle également que les adultes avec enfant s'adonnent dans une plus grande proportion à cette activité, mais sont moins réguliers que les adultes sans enfant.

L'observation de la nature

Les activités liées à l'observation de la nature (excluant la pêche et la chasse), telles que l'ornithologie, la mycologie et la minéralogie, forment la deuxième plus importante catégorie d'activités recensées. Selon l'enquête, 41,4 % des Québécois de plus de 15 ans auraient pratiqué au moins à une reprise l'une ou l'autre de ces activités.

Proportionnellement, on compte plus d'adeptes chez les personnes plus âgées. Plus de la moitié des Québécois de 65 ans et plus (52,8 %) et près de la moitié des 45-64 ans (49,9 %) pratique ces activités. Par comparaison, ces proportions s'établissent respectivement à 25,4 % et à 35,6 % pour les 15-24 ans et pour les 25-44 ans. Ce sont également les personnes plus âgées qui pratiquent ces activités plus régulièrement. Une forte proportion des observateurs de la nature de 65 ans et plus, soit 83,9 %, s'adonne à des activités 10 fois et plus. Suivent les 45-64 ans (70,3 %), les 25-44 ans (63,6 %) et les 15-24 ans (43,2 %).

Dans l'étude du ministère des Ressources naturelles et de la Faune citée précédemment, on estimait à 1,2 million le nombre de Québécois pratiquant plus spécifiquement « des activités liées à la faune nécessitant un déplacement, mais ne comportant aucun prélèvement d'espèce ».

faunique », telles les excursions pour l'observation ou la photographie d'animaux sauvages.

Le camping (incluant le caravaning)

On estime à plus du tiers (34,6 %), le nombre des Québécois de 15 ans et plus ayant pratiqué le camping au cours de la dernière année. Cette pratique est plus répandue chez les jeunes. Plus de la moitié des 15-24 ans (53,7 %) et 41,7 % des 25-44 ans s'y adonnent au moins une fois par année. La pratique décroît de façon importante chez les 45-64 ans (28,1 %) et les 65 ans et plus (12,9 %).

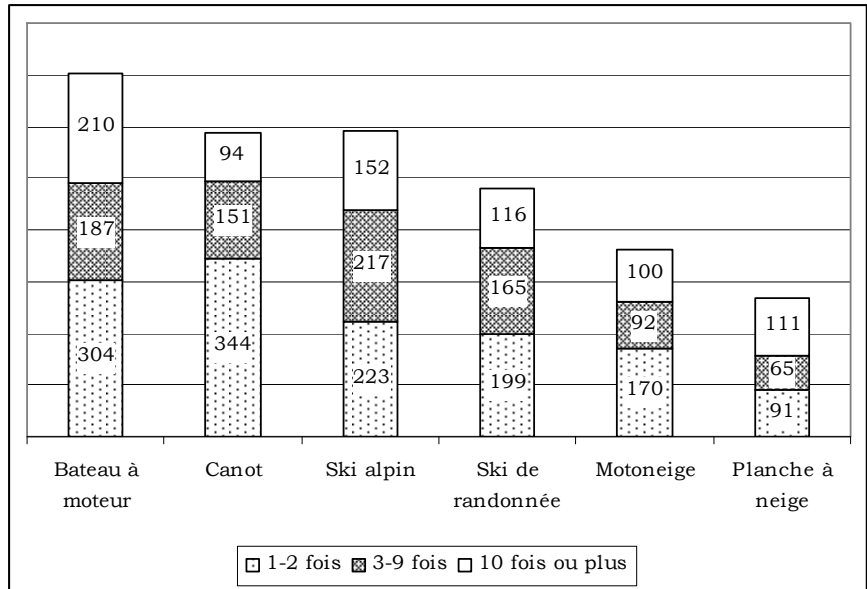
Les sports nautiques à rames

Les sports nautiques à rames pratiqués au moins à une reprise par 27,4 % des Québécois de plus de 15 ans, incluent le canot, la chaloupe à rames, le kayak de mer, de rivière ou de plaisance. Ces activités sont pratiquées principalement par les 15-24 ans (36,7 %) et les 25-44 ans (33,9 %). On compte plus d'adeptes de ces sports chez les hommes (31,5 %) que chez les femmes (23,4 %). Il a aussi été démontré que les personnes ayant un revenu familial de 50 000\$ et plus pratiquent davantage ces activités que ceux dont le revenu familial est moindre (35,1 % c. 22,7 %). Enfin, la proportion des adultes avec enfant qui pratiquent ces sports est plus élevée que celle des adultes sans enfant (30,9 % c. 25,7 %). La pratique de ces activités est peu régulière : seulement 28,8 % des adeptes s'y adonnent à plus de 10 reprises.

Autres statistiques de participation

Le Réseau de veille en tourisme de la Chaire de tourisme Transat de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal publiait en 2006 des données relatives à la participation de certaines activités pratiquées en pleine nature. Ces données étaient divisées entre ceux qui pratiquaient ces activités 1-2 fois, 3-9 fois ou plus de 10 fois par année (figure 2).

Figure 2.
Participation des Québécois à certaines activités en plein air, en milliers (RVT, 2006a).



Cette étude estime que dans la pratique motorisée, près du double de Québécois pratique le bateau à moteur (environ 701 000) plutôt que la motoneige (362 000). Le ski alpin (592 000) est légèrement plus populaire que le ski de randonnée (480 000). La planche à neige, pour sa part, est la seule activité où le nombre de « mordus » (plus de 10 fois) est supérieur à celui qui le pratique à une ou deux reprises. D'ailleurs, on estime sensiblement au même nombre, les Québécois pratiquant régulièrement le ski de randonnée et la planche à neige. Le canot, bien que l'on recense 589 000 pratiquants, ne compte pas beaucoup d'adeptes réguliers, ce qui semble corroborer les résultats des autres activités nautiques à rames de l'ÉQAPSL (2006).

C. La pratique d'activités selon la population de leur municipalité

Selon des données recueillies par le Réseau de veille en tourisme de l'Université du Québec à Montréal⁵ (2006b), les activités en plein air que pratiquent ces adeptes dépendent directement de la taille de leur municipalité de résidence. De grandes disparités ont été observées dans les pratiques en analysant les activités des Canadiens habitant dans des villes de moins de

⁵ Plusieurs activités importantes ne font pas partie de ces statistiques telles que la randonnée pédestre, le canot, le kayak et l'observation de la faune.

100 000 habitants, de 100 000 à 1 million et de plus d'un million d'habitants.

Les résidents des villes de moins de 100 000 habitants s'adonnent plus régulièrement à des activités en lien direct avec les activités en pleine nature, telles la chasse et la pêche. Les véhicules motorisés, notamment la motoneige et le bateau à moteur, ont également la cote auprès de cette catégorie de la population. Ils affectionnent également le camping. Inversement, pour ce segment de la population, la pratique du ski alpin, de la voile et du vélo est inférieure à la moyenne canadienne.

Les résidents des villes entre 100 000 et un million d'habitants ont une forte propension pour le ski de randonnée. Le camping et le vélo sont également populaires.

Quant aux résidents des métropoles de plus d'un million d'habitants, le ski alpin est la seule activité qui se distingue des autres catégories de population. La pratique du vélo et, fait intéressant, de la voile, est également supérieure à la moyenne.

D. Retombées économiques du loisir en plein air

L'impact économique des activités en plein air est énorme. Au Québec, on estime que les adeptes dépensent 1,3 milliard de dollars chaque année dans la pratique d'activités. Les activités en plein air permettraient de créer ou de maintenir 15 656 emplois avec une masse salariale est de l'ordre de 396 millions de dollars. Pour les gouvernements provincial et fédéral, les retombées sont estimées à respectivement 226 millions et 180 millions de dollars (MRNF, 2004).

L'étude du ministère des Ressources naturelles et de la Faune révélait également que près de la moitié des Québécois (48 %) quittaient leur région de résidence pour pratiquer leurs activités (voir tableau 2). C'est le cas notamment pour les résidents de Laval (92 %), de Montréal (77 %), de Lanaudière (64 %) et du Centre-du-Québec (63 %).

L'étude permet également de cibler plusieurs régions qui bénéficient de cette migration des pratiquants. La région des Laurentides en sort grande gagnante. Elle a attiré plus d'un demi-million d'adeptes de l'extérieur de sa région, soit

six fois plus que le nombre d'adeptes de son territoire. Les régions de la Capitale-Nationale, de l'Outaouais, de la Montérégie et de l'Estrie font également bonne figure à ce chapitre, en attirant chaque année plus de 200 000 adeptes.

En Gaspésie, cinq fois plus d'adeptes proviennent de l'extérieur. Du côté du Bas-Saint-Laurent, on décompte presque quatre adeptes de l'extérieur pour un résident.

Tableau 2.

Nombre de Québécois de plus de 15 ans ayant pratiqué une activité en plein air au moins à une reprise au cours de la dernière année, selon les régions (MRNF, 2004).

	Adeptes de la région	Adeptes de l'extérieur de la région (en %)	Total des adeptes	
Abitibi-Témiscamingue	51 713	44 075	85,2	81 683
Bas-Saint-Laurent	63 465	46 068	72,6	223 611
Capitale-Nationale	225 658	166 076	73,6	472 688
Centre-du-Québec	70 518	25 874	36,7	96 992
Chaudière-Appalaches	108 128	53 789	49,7	202 140
Côte-Nord	37 610	33 014	87,8	104 808
Estrie	89 323	67 240	75,3	269 054
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	28 207	25 092	89,0	151 566
Lanaudière	129 283	46 609	36,1	175 936
Laurentides	173 944	108 806	62,6	655 273
Laval	101 076	8 166	8,1	15 357*
Mauricie	101 076	72 169	71,4	233 699
Montérégie	465 419	251 530	54,0	487 545
Montréal	493 626	111 366	22,6	205 810
Nord-du-Québec	9 402	4 973	52,9	22 247*
Outaouais	117 530	85 330	72,6	328 879
Saguenay-Lac-Saint-Jean	84 622	67 920	80,3	164 493
	2 350 600	1 218 097	51,8	3 854 177

Les adeptes de plein air dépensent en moyenne 540\$ par année dans la pratique de leur activité. Le Saguenay-Lac-Saint-Jean (990\$), la Côte-Nord (863\$) et l'Abitibi-Témiscamingue (747\$) sont les régions où les montants sont les plus élevés.

Dans une autre perspective, l'étude de l'association Aventure écotourisme Québec (AEQ) portant sur « La valeur économique de l'écotourisme et du tourisme d'aventure » est

révélatrice. Elle énonce que les dépenses des Québécois dans le secteur récréotouristique⁶ représentent plus de 3 milliards de dollars, dont 2, 2 milliards (74 %) sont destinés aux activités de plein air et d'écotourisme de type récréatif pratiquées à proximité du domicile du participant.

Quant aux ménages québécois, ils dépensent en moyenne 1800 \$ par année pour ces activités récréotouristiques. Les principales dépenses recensées se répartissent ainsi : l'équipement (38 %; 1,1MM\$), le transport (27 %; 821 M\$) et la nourriture (19 %; 585 M\$).

CONCLUSION

Sans avoir la prétention de faire un tour complet du domaine du plein air, des caractéristiques de sa pratique et des débats sémantiques et conceptuels qu'il génère, ce bulletin se voulait une introduction à l'un des thèmes retenus cette année par l'Observatoire. Il confirme la pertinence d'étudier plus en profondeur ce champ d'activités : les résultats obtenus attestent que la pratique d'une activité en plein air est loin d'être marginale et qu'elle fait partie intégrante des loisirs de millions de Québécois. Afin d'alimenter vos réflexions et vos actions sur ce sujet, l'Observatoire abordera le plein air sous divers angles au cours des prochains mois.

RÉFÉRENCES

Aventure écotourisme Québec. (2004). *La valeur économique de l'écotourisme et du tourisme d'aventure*. En ligne. <http://www.aventure-ecotourisme.qc.ca>.

Institut de la statistique du Québec, en collaboration avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. (2006). *Enquête québécoise sur les activités physiques, sportives et de loisir*. En ligne. <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/conditions/EQSAPSL.htm>

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (2004). *La faune et la nature ÇA COMPTE!* En ligne. <http://www.faunenatureenchiffres.gouv.qc.ca>.

Réseau de veille en tourisme (2006a). *Comment les Québécois utilisent-ils leur temps libre?* En ligne. http://www.veilletourisme.ca/fr/impression.aspx?id_article=571

Réseau de veille en tourisme (2006b). *Qu'est-ce qui influence les habitudes de loisir?* En ligne. http://www.veilletourisme.ca/fr/impression.aspx?id_article=667

⁶ L'AEQ distingue les dépenses touristiques (80 kilomètres de déplacement ou nuitée) des dépenses récréatives (pratiquées à moins de 80 kilomètres et sans nuitée, donc à proximité du domicile). Elle définit la notion de dépense récréotouristique comme « la somme des dépenses récréatives et touristiques dans le domaine de l'écotourisme et du tourisme d'aventure » (AEQ, 2004 : 1).